

# CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL (CLUF)

## Pour le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA)

**IMPORTANT – VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT** En cochant la case « J'accepte » et en installant, copiant, ouvrant ou utilisant de toute autre façon le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (ci-après le « **Logiciel SISA** »), mais à l'exclusion de cette dernière, vous acceptez d'être assujéti aux modalités du présent contrat de licence d'utilisateur final (ci-après le « CLUF »). Si vous n'acceptez pas ces modalités, vous ne pouvez pas installer, copier, accéder ou faire tout autre usage du **Logiciel SISA**.

1. **CONTRAT** : Le CLUF constitue un accord juridique entre l'utilisateur (ci-après « vous ») et le ministre d'Emploi et Développement social Canada, qui représente Sa Majesté la Reine du chef du Canada (ci-après « EDSC ») et qui possède tous les droits, titres et intérêts relatifs au **Logiciel SISA** et aux documents connexes, ainsi que l'ensemble des fichiers et de la propriété intellectuelle qui y sont associés.

2. **LOGICIEL** : Le **Logiciel SISA** inclut les médias, documents imprimés et documents électroniques connexes (ci-après les « documents »), ainsi que l'ensemble des mises à jour du logiciel, composantes additionnelles, services Web et ajouts que EDSC peut vous fournir ou mettre à votre disposition après la date à laquelle vous avez obtenu votre copie initiale du **Logiciel SISA**, si ces éléments ne sont pas assortis d'un contrat de licence d'utilisation distinct.

3. **DROITS ACCORDÉS** : Le **Logiciel SISA** vous est concédé sous licence et non vendu. Vous êtes autorisé à en faire l'usage suivant :

### OCTROI D'UNE LICENCE

Version de démonstration : EDSC vous accorde le droit non exclusif, non transférable et inaccessible d'utiliser une copie non enregistrée du **Logiciel SISA** à des fins d'évaluation. La licence de la version de démonstration se limite à un maximum de 37 entrées de clients et est octroyée à la discrétion exclusive de EDSC.

Version complète : Pour obtenir la licence de la version complète, vous devez accepter les modalités du présent CLUF et faire enregistrer votre copie du logiciel auprès de EDSC. La licence pour la version complète du SISA peut contenir d'autres modalités.

### VALIDITÉ DE LA LICENCE

La licence n'est valide que pour la version 4.0 ou ultérieure, du **Logiciel SISA**. Si une version n'est plus offerte, l'accès et le soutien technique du **Logiciel SISA** n'est pas garanti.

#### 4. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le **Logiciel SISA** est protégé par les lois et traités encadrant la propriété intellectuelle. Aucun droit, titre ou intérêt à l'égard de tout droit de propriété intellectuelle concernant le **Logiciel SISA** n'est accordé au titre du présent CLUF.

#### 5. CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Copies d'archivage ou de sauvegarde : Vous pouvez copier le **Logiciel SISA** à des fins de sauvegarde et d'archivage, à condition que la version originale et les copies demeurent en votre possession, et que votre installation et utilisation du **Logiciel SISA** ne dépassent pas les limites permises par la présente licence.

Déploiement sur un serveur ou utilisation : Vous pouvez installer des copies du **Logiciel SISA** sur un serveur informatique à des fins de téléchargement et d'installation, ou d'utilisation sur les ordinateurs de votre réseau interne.

Personnalisation : Vous pouvez modifier l'apparence du **Logiciel SISA** en modifiant HTML et JavaScript. Toutes les modifications sont effectuées à vos risques et peuvent ne pas être couvertes par le soutien technique si elles affectent le fonctionnement normal du **Logiciel SISA**.

Composantes et modules d'extension de tierce source : Vous pouvez utiliser avec le **Logiciel SISA**, et ce, à votre discrétion, tout logiciel ou module d'extension de tierce source. Le cas échéant, cette utilisation est régie par le contrat de licence des composantes de tierce source. EDSC n'assume aucune responsabilité à l'égard de votre utilisation de tout logiciel de tierce source.

#### 6. CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE

Le **Logiciel SISA** et les documents sont protégés par les lois canadiennes sur le droit d'auteur et les traités internationaux. Vous devez donc considérer le **Logiciel SISA** et les documents comme tout autre matériel protégé par un droit d'auteur.

Vous acceptez de ne pas :

- a) copier le **Logiciel SISA** sauf à des fins d'archivage ou de sauvegarde, tel que décrit ci-dessus;
- b) modifier ou adapter le **Logiciel SISA**, sauf quand la conception du logiciel le permet ;
- c) manipuler, désassembler ou décompiler le code source du **Logiciel SISA**, ou encore essayer de le découvrir;
- d) louer ou prêter toute partie du **Logiciel SISA** ou des documents, ou en octroyer une sous-licence.

Le non-respect de ces modalités pourrait entraîner la résiliation de votre contrat de licence.

## 7. GARANTIE ET AVIS DE NON-RESPONSABILITE

Vous acceptez le **Logiciel SISA** tel quel. Vous acceptez entièrement tous les risques afférents à votre utilisation du **Logiciel SISA**.

**EDSC** n'offre aucune garantie implicite ou explicite, notamment les garanties de titre, d'absence de contrefaçon, de qualité marchande et de compatibilité d'utilisation, peu importe que EDSC ait connu ou ait eu une raison de connaître vos besoins particuliers.

## 8. RESPONSABILITE ET DEDOMMAGEMENT

**EDSC**, ses employés et ses agents ne sauraient être tenus responsables des réclamations, dommages, préjudices, pertes en tout genre, directs ou indirects, consécutifs ou accessoires, découlant de l'utilisation du **Logiciel SISA** ou de l'incapacité à l'utiliser ou du manquement à sauvegarder les données contenues dans le logiciel. Cela comprend, sans s'y limiter, les pertes de revenus, de profits ou d'économies, les données perdues, endommagées, volées ou d'autres pertes commerciales ou économiques.

Vous acceptez de dégager de toute responsabilité EDSC, ses employés et ses agents, et de les exonérer de tous dommages, réclamations, plaintes, coûts ou dépenses, pertes, actions ou causes d'action que vous ou une tierce partie avez supportés ou subis, découlant de l'utilisation du **Logiciel SISA** ou de l'incapacité à l'utiliser ou du manquement à sauvegarder les données contenues dans le **Logiciel SISA**.

## 9. RESILIATION

EDSC se réserve le droit de résilier votre contrat de licence et, par conséquent, de mettre fin à votre utilisation du **Logiciel SISA**, à tout moment. De plus, votre contrat de licence sera automatiquement résilié si vous ne respectez pas les modalités du CLUF.

Vous pouvez aussi résilier votre contrat de licence à tout moment. Si vous souhaitez résilier votre contrat de licence d'utilisation de la version complète du **Logiciel SISA**, vous devez informer EDSC de votre intention.

Vous acceptez, à la résiliation de ce contrat de licence, de détruire toutes les copies du **Logiciel SISA** et des documents qui sont en votre possession.

## 10. CONFIDENTIALITÉ

Le **Logiciel SISA** comporte des secrets de fabrication et un savoir-faire exclusif qui appartiennent à EDSC et qui vous sont rendus accessibles à titre essentiellement confidentiel. Toute utilisation ou divulgation du logiciel, ou de ses algorithmes, protocoles ou interfaces, autrement que dans le strict respect du présent contrat de licence, peut faire l'objet d'une action en tant que violation des droits relatifs aux secrets de fabrication.

## 11. DISPOSITIONS GENERALES

- a) Le présent CLUF entre en vigueur lorsque vous acceptez les modalités en cliquant sur « J'accepte ». Il reste en vigueur jusqu'à sa résiliation;

- b) Le présent CLUF constitue l'intégralité de l'entente intervenue entre vous et EDSC concernant le **Logiciel SISA** et la documentation connexe, et remplace toute communication et représentation ainsi que tout téléchargement antérieur relatifs au **Logiciel SISA**;
- c) Le présent CLUF constitue un contrat de licence uniquement, et non un contrat de services ou un contrat de travail ou d'emploi. Aucune disposition du présent contrat de licence ne peut avoir pour effet de créer un partenariat, une relation d'emploi ou une relation mandat-mandataire entre EDSC et vous-même;
- d) EDSC peut modifier les modalités du présent CLUF en affichant les modalités modifiées sur son site Web, ou en donnant un préavis au moyen de mises à jour. Votre utilisation continue du **Logiciel SISA** après la date d'entrée en vigueur de toute modification validera votre accord. Sauf dans les situations prévues dans le présent article, aucune modification apportée au présent CLUF ne sera valide à moins d'avoir été affichée dans le **Logiciel SISA** lui-même ou sur le site Web du SISA;
- e) Le présent CLUF est régi par les lois du Canada.